

Créer et instaurer une intermédiation éducative et sociale auprès de publics fragiles

RS6852 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44072, 44008
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/10/2024
Date d'échéance	31/10/2027

Certificateur(s)

CENTRE DE FORMATION DE L'ESSONNE · SIRET : 38881337000045

Les Enfants de l'Avenir

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
KDM FORMATION COACHING	89456718900010	Former et organiser l'évaluation
LA PEPIITE	88829473300025	Former et organiser l'évaluation
MADA ACADEMY	93314161600013	Former et organiser l'évaluation
RESTART UP	91824606700022	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La massification des situations de pauvreté, les procédures administratives dématérialisées, les limites de l'intervention publique produisent des mécanismes de non-recours ou de non-demande aux droits et aux dispositifs pour certains habitants, notamment les femmes et les seniors.

Ces ruptures se creusent encore davantage avec des jeunes qui sont hors école, hors famille, hors tissu associatif. Ces personnes ne perçoivent plus la communauté éducative et sociale, voire la cellule familiale, comme des ressources.

Le « aller vers » est une approche, une démarche en lien avec la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté concernant à la fois les pratiques professionnelles et les stratégies institutionnelles.

Ce dispositif a pour ambition de renouer les liens avec les publics concernés et de les réinscrire dans les dispositifs de droits communs, de réconcilier des jeunes avec les institutions. Les démarches « d'aller vers » concernent l'ensemble des métiers du travail social et de l'intervention sociale sur un territoire, quels que soient les publics concernés. Notre certification a pour but de valider les compétences des intervenants sociaux et éducatifs (éducateurs, conseillers d'insertion, médiateurs, référents de parcours, assistantes sociales, animateurs de quartier, ...). Elle atteste de leur capacité à « aller vers » les publics en situation de rupture.

Les professionnels certifiés seront dotés de compétences leur permettant d'évoluer dans leur posture d'accompagnant en analysant la réalité terrain et décryptant les pratiques et les représentations des publics en rupture ou en non-demande, en tissant des liens recevables par ces publics. La certification « Créer et instaurer une intermédiation éducative et sociale auprès de publics fragiles » permet d'identifier et évaluer les discours, de traduire

les codes verbaux et sociaux, de caractériser et réduire les peurs qui freinent le déploiement des médiations vers les publics en fracture sociale, notamment chez les jeunes et les personnes en situation de non-demande ou non recours. Elle permettra de construire de nouveaux processus de socialisation en cernant les déterminants structurels des quartiers cibles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les éléments de ruptures éducatives et sociales, en tenant compte des processus de désinstitutionalisation, des nouvelles catégories sociologiques, des codes (les castes, les rixes, la réputation, ...), des mœurs de quartier (la logique du « game », la culture de rue, la banalisation de la mort) afin de proposer de nouvelles stratégies d'accompagnement des bénéficiaires individualisé et de mobiliser les parties prenantes

Mener une enquête terrain auprès des parties prenantes, en élaborant et s'appuyant sur un guide d'entretien, une grille d'observation propre à la situation à analyser, en s'adaptant à l'interlocuteur interrogé, le cas échéant à une personne en situation de handicap, en conduisant et retranscrivant les données sans préjuger des représentations et pratiques des publics, afin de déterminer le niveau de rupture face à l'institution et définir les contours de l'intervention

Créer une relation avec la personne en situation de non-demande ou de non-recours, en investissant les lieux de vie de ces publics, en marquant son intérêt, en se familiarisant avec les plateformes numériques des services sociaux afin de permettre à la personne de formuler une demande d'accompagnement et les réinscrire dans des processus de droits commun

Gérer les situations de conduites agressives, addictives ou suicidaires, en reconnaissant les signaux d'alertes, en évaluant l'urgence de la situation, en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire, le cas échéant en partageant l'information aux autorités compétentes, afin de neutraliser les éventuels peurs et dangers et protéger les parties prenantes y compris l'accompagnement

Construire des dispositifs de socialisation, en organisant un « apprentissage de la vie en collectivité », en réconciliant les publics fragiles à la lecture et l'écriture, en accompagnant à faire face à aux situations d'exclusions afin de restaurer la confiance dans l'institution dans une visée d'inclusion républicaine

Analyser ses pratiques par des retours d'expériences, en partageant les situations à risques ou sans réponses immédiates, en déterminant la posture éthique, en mettant en place des actions d'améliorations tout en tenant compte du secret professionnel et du RGPD afin de mettre en œuvre un soutien collectif et maintenir les énergies individuelles

Exploiter une veille adaptée, en recherchant les évolutions juridiques y compris en droit appliqué à l'action sociale (protection de l'enfance, des familles et les droits des étrangers), en exploitant des connaissances sur les législations européennes afin de maintenir un champ d'intervention, le cas échéant en réorientant le public vers les réseaux compétents.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

3 ans d'expérience dans les métiers de l'éducation, du social et du médico-social

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

3 personnes expertes du domaine de l'éducation, du social ou du médico-social et/ou des universitaires

Base légale

Date de décision	31/10/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2027
Date de dernière délivrance possible	29/04/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6852/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	3
Régions couvertes	2
Prix indicatif	2 000 € – 5 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	124
Parcours menés à terme	124
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2026 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	131
Montant total engagé	515 500 €
Coût moyen par dossier	3 935 €
Durée moyenne	43 h
Période	01/2026 – 02/2026
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	2 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.